

## PLFSS 2018

Ces derniers jours, les premiers objectifs des articles du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2018 (PLFSS) font la une de la presse spécialisée.

Le dossier de presse du 28 septembre 2017 – [Les moyens de l'action 2018](#) - est l'occasion de faire un premier état des lieux des objectifs du PLFSS 2017 et de découvrir les grands axes du PLFSS 2018.

Au travers ce dossier, le gouvernement insiste sur plusieurs grands points tels que :

- La réduction du déficit
- Le soutien de l'activité économique et le pouvoir d'achat
- L'innovation, notamment avec la proposition d'une nouvelle procédure qui permettra l'accélération des délais d'inscription des actes nouveaux au remboursement
- Le développement de la prévention au travers l'amélioration de la couverture vaccinale obligatoire, l'augmentation du prix du tabac...

Il est prévu qu'en 2018, l'ONDAM progresse de 2.3% par rapport à 2017, soit une enveloppe de près de 200 milliards d'€ (Figure 1).

Afin de maîtriser cette évolution des dépenses, des économies de 4,165 milliards d'€ sont alors attendues en 2018.

Evolution de l'ONDAM 2018 par sous-objectif

	Niveau des dépenses par sous-objectifs Md €	Taux de progression	Pour mémoire : taux de progression voté en LFSS 2017
Soins de ville	88,9	2,4%	2,1%
Etablissements de santé	80,7	2,0%/ 2,2% avec FJH	2,0%
Etablissements et services médico-sociaux	20,5	2,6%	2,9%
Fonds d'intervention régionale	3,4	3,1%	2,1%
Autres prises en charge	1,8	4,3%	4,6%
Total	195,2	2,3%	2,1%

Figure 1 - Evolution de l'ONDAM 2018 par sous-objectif (Source : Les moyens de l'action 2018)

Après cette présentation du PLFSS 2018 au conseil des ministres, ce projet devra désormais être discuté et voté par le Parlement avant la fin d'année.